



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG  
MRC BROME-MISSISQUOI



PROCÈS VERBAL  
SÉANCE SPÉCIALE  
15 AVRIL 2026

Une séance spéciale s'est tenue à l'hôtel de ville, le mercredi 15 avril 2026 à compter de 17 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence de la mairesse, Lucie Dagenais.

Sont présents les conseillers suivants :

Marie-Josée Lemaire-Beaulieu    Sarah St-Onge  
Bob Lussier                                Gilles Audette  
Marie Claude Aubin

Est absente la conseillère suivante :

Lyne Arcand

Assiste également à la séance le directeur général, greffier et trésorier, Sergey Golikov, agissant en tant que secrétaire d'assemblée.

**1. RES 106-04-26 ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est proposé par le conseiller Gilles Audette  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lemaire Beaulieu  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : adopter l'avis de convocation tel que notifié en date du 13 avril 2026.

ADOPTÉE

**2. RES 107-04-26 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier  
Appuyé par la conseillère Sarah St-Onge  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le Conseil municipal adopte l'ordre du jour tel que présenté ci-bas.

1. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. RETOUR À L'ORGANIGRAMME DU 8 SEPTEMBRE 2025 ET ABOLITION DU POSTE D'ADJOINTE À LA DIRECTION, RESPONSABLE DU SERVICE CLIENT ET DE LA LOGISTIQUE INTERNE
4. EMBAUCHE – RESPONSABLE DE L'ACCUEIL ET DE LA LOGISTIQUE INTERNE – STÉFANIE GRENON
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

**3. RES 108-04-26 RETOUR À L'ORGANIGRAMME DU 8 SEPTEMBRE 2025 ET ABOLITION DU POSTE D'ADJOINTE À LA DIRECTION, RESPONSABLE DU SERVICE CLIENT ET DE LA LOGISTIQUE INTERNE**

CONSIDÉRANT : la résolution N° 096-04-26 « *Nouvel organigramme de la municipalité de Frelighsburg* », adoptée le 7 avril 2026;

CONSIDÉRANT : la résolution N° 831-09-25 « *Nouvel organigramme de la municipalité de Frelighsburg* », adoptée le 8 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE : la Municipalité a procédé à une réévaluation de ses besoins organisationnels et de sa structure administrative;

CONSIDÉRANT QUE : cette analyse démontre qu'il y a lieu de revenir à la structure organisationnelle antérieure afin d'assurer une gestion optimale des ressources;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lemaire Beaulieu  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : revenir à l'organigramme adopté le 8 septembre 2025;

D' : abolir le poste d'adjoint à la direction, responsable de l'accueil et de la logistique interne;

D' : abroger la résolution N° 096-04-26 « *Embauche – Adjointe à la direction, responsable du service client et de la logistique interne* », adoptée le 7 avril 2026.

ADOPTÉE

**4. RES 109-04-26 EMBAUCHE – RESPONSABLE DE L'ACCUEIL ET DE LA LOGISTIQUE INTERNE – STÉFANIE GRENON**

CONSIDÉRANT : la résolution N° 057-03-26 « *Lancement appel aux candidatures – responsable de l'accueil et de la logistique interne* », adoptée le 9 mars 2026;

CONSIDÉRANT : le processus de sélection ayant permis d'attirer la candidate qui répond aux critères que le conseil municipal a définis;

CONSIDÉRANT QUE : cette candidate a clairement exprimé ses compétences et sa motivation à occuper le poste de responsable de l'accueil et de la logistique interne;

CONSIDÉRANT QUE : cette candidate est disponible pour une entrée en fonction progressive à partir du 16 avril 2026;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Lemaire Beaulieu

Appuyé par la conseillère Sarah St-Onge

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg engage Stéfanie Grenon à titre de responsable de l'accueil et de la logistique interne, avec une entrée en fonction progressive à compter du 16 avril 2026, selon les conditions prévues à son contrat de travail.

ADOPTÉE

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue.

**6. RES 110-04-26 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Gilles Audette

Appuyé par le conseiller Bob Lussier

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : lever la séance à 17 h 02.

---

Lucie Dagenais  
Mairesse

---

Sergey Golikov  
Directeur général,  
greffier-trésorier

**Attestation**

La signature du présent procès-verbal par la mairesse équivaut à la signature par celle-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.